

Tebboune piégé par le gouvernement Bedoui ?

©
APS.



Le chef de l'État semble avoir les mains liées après que le gouvernement des affaires courantes a fait et défait des lois aussi complexes qu'embarrassantes.

Alors que le projet d'exploitation des hydrocarbures de schiste figure dans la nouvelle loi sur les hydrocarbures, conçue, examinée et validée par le gouvernement Bedoui en un laps de temps de quelques jours seulement, la polémique est relancée de plus belle au lendemain des propos tenus par le chef de l'État, plaidant ouvertement en faveur de l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels.

Le Président reprend à son compte le vieux projet d'Abdelaziz Bouteflika, porté par Youcef Yousfi dès 2013 avec, comme outils juridiques, les correctifs apportés en 2013 à la loi sur les hydrocarbures. Aussitôt révisée, cette loi donne naissance au premier forage exploratoire, opéré fin 2014 à In Salah. Il a été l'étincelle qui allait provoquer d'importantes manifestations à In Salah et dans plusieurs autres régions du pays.

Pour calmer les esprits, Youcef Yousfi a été débarqué au profit de Salah Khebri et les forages expérimentaux ont été aussitôt mis en veilleuse. Octobre 2017, Ahmed Ouyahia revient aux affaires et relance le projet d'exploitation des hydrocarbures de schiste, prétextant la baisse des revenus de l'État en devises et la hausse de la consommation interne. Et c'est au gouvernement des affaires courantes, mené par le très contesté Noureddine Bedoui, que revient la mission de mettre en place l'assise juridique nécessaire à l'exploitation des hydrocarbures schisteux.

Désormais le schiste et les hydrocarbures conventionnels sont logés à la même enseigne ; la nouvelle loi ne différenciant pas le schiste du conventionnel. Ne s'encombrant point du passif inflammable et des choix économiques contestés du précédent gouvernement, Abdelmadjid Tebboune reprend les options de ses prédécesseurs et le schiste semble figurer en haut de la pile des dossiers prioritaires de son gouvernement.

Le chef de l'État est allé jusqu'à s'interroger sur le pourquoi du refus, par certains, d'exploiter le gaz de schiste et "préfèrent recourir à l'endettement extérieur." Sur cette question également, il semble manquer de prudence puisque le gouvernement des affaires courantes lui avait préparé la voie au retour à l'endettement extérieur.

Malgré son illégitimité et les pressions de la rue, le gouvernement Bedoui avait réussi à faire passer, en plus de la loi controversée sur les hydrocarbures, une loi de finances, dont le retour à l'endettement extérieur est souligné au crayon feutre. Fort du soutien du chef d'état-major Ahmed Gaïd Salah, le gouvernement des affaires courantes a tenu bon pour pouvoir léguer à l'actuel chef de l'État les dossiers les plus embarrassants, dont les hydrocarbures de schiste et l'endettement extérieur.

Mais pas seulement. Les coupes opérées dans les dépenses d'investissement (-20,1%) au titre de l'actuel exercice budgétaire par le gouvernement Bedoui, lèzardent les espoirs d'une reprise de l'activité économique, imposant ainsi à l'Exécutif d'Abdelmadjid Tebboune un régime d'austérité aux effets néfastes sur la croissance.

De prime abord, la réforme fiscale promise par le chef de l'État et qui porte les espoirs d'un rebond de l'investissement, pourrait se révéler inefficace face à l'ampleur des coupes budgétaires opérées dans l'équipement. C'est dire tous les méfaits de la situation anticonstitutionnelle dans laquelle agissait le précédent gouvernement.

Le chef de l'État, issu de la dernière élection du 12 décembre 2019, semble avoir les mains liées après que le gouvernement des affaires courantes a fait et défait des lois aussi complexes qu'embarrassantes.

En plus d'un déficit de légitimité qu'il traînera comme un boulet, Abdelmadjid Tebboune devrait avancer sur un terrain hautement miné que lui a légué le gouvernement Bedoui. Hydrocarbures de schiste, endettement extérieur, austérité... autant de dossiers explosifs auxquels est confronté Abdelmadjid Tebboune, alors que la rue ne lui accorde aucune concession.

Ali Titouche